



Direction de la Jeunesse et des Sports
Sous-Direction de l'Action Sportive
Service du Sport de Haut-Niveau et des Concessions Sportives

2022 DJS 68 Subvention (625 000 euros) et avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs pour le Stade Français Paris au titre de l'année 2022

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le Stade Français Paris est le club phare du rugby dans la capitale puisqu'il a remporté, depuis sa création, treize titres de champion de France ainsi que la Coupe d'Europe « Challenge Cup » à l'issue de la saison 2016-2017. La saison 2020-2021 a été une nouvelle fois marquée par la crise sanitaire mais l'équipe fanion a néanmoins terminé à la sixième place du classement, se qualifiant ainsi pour la Coupe d'Europe « Challenge Cup ».

La Ville de Paris et le club ont conclu le 10 février 2020, pour une durée de trois ans (années 2020, 2021 et 2022), une convention pluriannuelle d'objectifs prévoyant le versement annuel d'une subvention d'un montant maximum de 600 000 euros. En raison de l'importance des actions locales développées par le club, des nouveaux projets initiés par celui-ci et de l'investissement qu'il déploie au sein du tissu sportif parisien, il convient que ce montant soit revu à la hausse, à hauteur de 625 000 euros.

La saison 2020-2021 en Top 14 a été satisfaisante car elle a vu le club renouer avec les 6 premières places du classement. Les « Pink Rockets », équipe féminine du Stade Français Paris, se sont maintenues en élite 1. Par ailleurs, toutes les équipes de jeunes du SFP sont restées au plus haut-niveau dans leurs compétitions respectives, malgré l'arrêt prématuré qu'elles ont connu en octobre 2020.

Le centre de formation, classé en catégorie 1 par la Ligue Nationale de Rugby depuis la saison 2008-2009, poursuit sa double vocation : proposer aux stagiaires la meilleure préparation à une carrière sportive au plus haut-niveau, et leur délivrer une formation scolaire, universitaire ou professionnelle pour assurer l'après-rugby. Une cellule emploi est mise en place et travaille avec un cabinet de recrutement afin d'accompagner les joueurs dans leur reclassement professionnel et une cellule scolaire est chargée de signer des conventions avec des lycées et des universités pour proposer aux jeunes joueurs des horaires

aménagés. Le club a fait progresser son offre grâce à un nouveau centre de formation élite pour les catégories U14, U15 et U16. Il a mis en place tout un réseau de clubs partenaires, notamment grâce au travail réalisé par le centre de formation. Ces partenariats se concrétisent par une convention signée entre les clubs et le Stade Français Paris, mais également par des invitations d'enfants des diverses écoles de rugby, une billetterie préférentielle et la venue de joueurs de l'équipe première dans ces clubs. Le Stade Français Paris continue de les convier à ses animations de match ainsi qu'au ramassage de balles pendant les rencontres. C'est un moyen pour ces jeunes licenciés de découvrir le haut-niveau.

Depuis plusieurs années, de nombreuses actions s'inscrivant dans le cadre d'une responsabilité sociétale d'entreprise sont menées par le club. Son objectif 2020-2021 de définir un cadre précis pour rassembler et mener à bien l'ensemble des opérations se rattachant à une politique RSE a été mené à bien. Le club a ainsi mis en œuvre son projet RSE qui repose sur 3 piliers : éducation / formation, environnement et santé. Le club s'engage dans un processus de certification avec l'AFNOR afin de valoriser sa responsabilité sociale et environnementale.

En ce qui concerne l'axe « éducation et formation », le club a créé la « Stade Academy » qui a pour objet d'accompagner les jeunes à partir du centre élite (U12) jusqu'au niveau professionnel grâce à la mise à disposition des infrastructures et des ressources humaines et financières du club. Cette « Stade Academy » s'ancre dans une vision basée sur la formation, l'emploi et la citoyenneté afin de développer et de promouvoir le soutien et l'accompagnement scolaire, universitaire et professionnel des jeunes sportifs tout en les aidant à réaliser une bonne orientation scolaire et professionnelle.

Le club s'est également engagé dans la réalisation d'actions fortes autour de la formation et de l'inclusion de la jeunesse :

- la création d'un forum des écoles qui permettra la visite du stade Jean Bouin par des groupes d'étudiants, de jeunes issus de quartiers populaires et d'associations, ainsi qu'un soutien post baccalauréat grâce à un partenariat avec l'École Supérieure de Gestion Sport Paris (ESG sport), basée à Jean Bouin ;
- l'action Planète Ovale, qui permettra la formation de professeurs d'éducation physique et sportive parisiens afin d'intégrer plus régulièrement la discipline du rugby dans le programme d'EPS et de créer un tournoi féminin pour les collégiennes au mois de mai à Jean Bouin.
- une action avec la Ligue Ile-de-France en direction de la formation de jeunes arbitres.

En ce qui concerne le volet environnemental, le Stade Français Paris collabore avec la fondation « Good Planet », les sociétés Syctom ou encore l'entreprise « Best Water Technology » afin d'améliorer son bilan carbone et de sensibiliser les membres du club en leur faisant découvrir les différents centres de tri de la région ou encore en cherchant à installer des fontaines à eau afin que

le stade Jean Bouin devienne un site sans plastique à usage unique. Le club a également organisé une rencontre le 10 octobre 2021 intitulée « Un match pour la planète » dont le coup d'envoi a été donné par Yann Artus-Bertrand et durant lequel de nombreuses actions de sensibilisation ou de dons en faveur d'un engagement écoresponsable ont été menées.

Sur le volet santé, le Club a continué ses actions en participant à la journée octobre rose, à l'opération « Un maillot pour la vie » ou en venant apporter son soutien à l'association «Premiers de cordée ».

Le Stade Français Paris continue d'être un acteur emblématique et incontournable de l'animation du tissu sportif parisien. Toutefois, la situation économique du club dont les recettes courantes ne parviennent pas encore à équilibrer les dépenses demeure fragile, notamment en raison de la crise sanitaire dont l'impact sur l'organisation des matchs et la billetterie est conséquent depuis 2 saisons. Par conséquent, il reste très dépendant de son principal actionnaire privé et, dans une moindre mesure, de la subvention de la Ville de Paris.

Compte tenu de ce qui précède, je propose que la Ville de Paris poursuive son soutien financier au Stade Français Paris et qu'une subvention d'un montant de 625 000 euros lui soit attribuée.

Je vous demande, par conséquent, de m'autoriser à signer l'avenant afférant au titre de l'année 2022.

Cette somme sera versée en une seule fois, au début de l'année 2022, lorsque les crédits correspondants seront disponibles. Le montant de cette subvention s'inscrit dans les limites fixées par le code du sport, en particulier son article R. 113-1.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris